

Habitalys inaugure une chaufferie éco-vertueuse à Monclar, en Lot-et-Garonne

Dominique Bouissière, Maire de Monclar; Thomas Bouyssonnie, Président d'Habitalys; et Gabriel Petit, Directeur commercial Aquitaine de Dalkia (filiale d'EDF), inaugurent ce mercredi 5 juin la nouvelle chaufferie biomasse de la résidence « Bonnetou », en plein cœur de Monclar d'Agenais (47). Désormais alimenté en énergie renouvelable (bois-énergie), ce projet montre la capacité d'Habitalys à décarboner l'habitat, même en milieu rural.

Le bailleur social s'est associé à Dalkia et a investi la somme de 158 000 € pour cette chaufferie dernière génération, qui remplace le fioul, une énergie fossile polluante, par le bois-énergie, une ressource locale et renouvelable.

À travers cette initiative, l'Office Habitalys traduit sa volonté de décarboner son parc de résidences en misant sur la rénovation thermique des bâtiments ainsi que le renouvellement et le verdissement des moyens de productions d'énergie (eau chaude collective et chauffage). Le bailleur social a attribué à la société Dalkia des travaux permettant des économies d'énergie pour plusieurs chaufferies.

La filiale d'EDF est un acteur clé des services énergétiques et exploite depuis de nombreuses années les installations du parc d'Habitalys.

Les travaux menés sur la résidence Bonnetou ont permis l'installation d'une nouvelle chaudière biomasse à granulés de 125 kW munie d'un silo. Elle alimente en chauffage les 9 logements de la résidence et viendra se substituer à l'ancienne chaudière au fioul domestique. Elle permettra l'économie chaque année de 20 tonnes de CO₂. Les granulés utilisés, quant à eux, seront approvisionnés localement, dans un rayon maximum de 100 kilomètres.

Cette initiative permet de supprimer le recours à des énergies fossiles et de garantir un tarif maîtrisé de l'énergie. Le coût de l'opération et de l'exploitation de cette nouvelle chaufferie n'aura aucun impact sur les charges portées par les locataires.

Un projet vertueux, qui illustre que même en milieu rural, au sein de petites résidences, on peut faire le choix de limiter son empreinte carbone.

CONTACT PRESSE

Marine Iachemet | Responsable Communication

marine.iachemet@habitalys.org

06 81 22 48 86 | 05 53 77 05 68

www.habitalys.com

